



BULLETIN DE RÈGLEMENT DE COTISATION ADHÉSION 2018

- Je suis nouvel adhérent
 Je suis déjà adhérent

Merci d'écrire lisiblement et en lettres capitales

M, Mme, Mlle*

Rayer la mention inutile

Nom*

Prénom*

Adresse postale* :

CP* : Ville* :

Pays :

Uniquement si vous résidez à l'étranger

E-mail :

L'adresse e-mail facilite l'information et la participation des adhérents.

Téléphone : Fixe

Portable

A ne remplir que si vous êtes nouvel adhérent:

Je m'engage, si le Conseil d'Administration accepte ma demande d'adhésion, à respecter les principes de la charte d'ACF.*

J'ai pris connaissance des statuts de l'association et souhaite devenir adhérent d'Action contre la Faim pour les raisons suivantes :

.....
.....
.....

Comment avez-vous connu Action contre la Faim (renouvellement d'adhésion, délégation, bénévole, internet, via un ami, publicité...)?

.....

Je prie l'association Action contre la Faim de trouver ci-joint ma **cotisation 2018**

Cotisation statutaire (minimum de base) : 10 euros

Cotisation de soutien: 30 euros

Cotisation de soutien: 50 euros

Don de soutien complémentaire : _____ euros

Pour en faciliter le traitement, merci de faire 2 chèques séparés.

Par chèque En espèces Par paiement en ligne

Les chèques sont à libeller à l'ordre d'Action contre la Faim

Date : _____ Signature : _____

Les enveloppes doivent être adressées à :

Action contre la faim
Vie associative - Adhésions
14/16 Boulevard de Douaumont - CS 80060
75854 PARIS CEDEX 17

Contact : vieassociative@actioncontrelafaim.org ou 01 70 84 70 25

Un reçu fiscal à adresser aux services des Impôts avec votre déclaration annuelle vous sera envoyé au début de l'année suivant votre adhésion.

*** Mentions obligatoires**

Les informations recueillies sont nécessaires pour traiter votre adhésion ou son renouvellement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité d'Action contre la Faim. Dans le cadre de l'animation de la Vie associative vos données personnelles sont susceptibles d'être transmises aux délégations départementales d'Action contre la Faim. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à cil@actioncontrelafaim.org. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.